



Conseil d'Administration 3/23-24

Argelès-sur-Mer

Samedi 30 mars 2024

Présents : David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Germain BIEVLIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Marcel MAUREL, Adrien MOGLIA, Christian PRIVAT, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE,

Excusés : Anne-Sophie BIEULES, Kévin DELORY, Alain GILLE, Philippe HAZANE, Janick KNAEBEL,

Absents : Xavier BOHARD,

Salariés : François DURIER, Yannick GARNIER.

Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z



Votants : 12/18 membres du CA

0. Approbation du CR – CA 2 du samedi 9 décembre 2023	1
1. Communication du Président	1
1.1. Informations Diverses	1
2. Secteur ADMINISTRATIF	1
2.1. AG Fédérales	1
2.2. Mérites Fédéraux	2
2.3. Candidatures aux Offres d'Emplois	2
2.4. Application de l'Article 12.7 des Statuts	2
2.5. Commission Disciplinaire	2
3. Secteur FINANCIER	2
3.1. Budget Réalisé 2023	2
3.2. Budget Prévisionnel 2024	3
4. Secteur VIE SPORTIVE	3
4.1. Règlements Sportifs 2024-2025	3
5. Secteur POLE RESSOURCES	3
5.1. Commission Communication – Intégration d'un Nouveau Membre	3
5.2. Partenaire Equipementier	4
5.3. Informations Diverses	4
6. Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION/SPORT POUR TOUS et PREVENTION	4
6.1. Dialogue de Gestion	4
6.2. Création de Clubs	4
6.3. Fédérations Affinitaires	5
6.4. Passage de la Flamme	5
6.5. Bilan du Projet Ligue	6
6.6. Informations Diverses	6

La réunion a lieu en parallèle du Championnat Régional Vétérans 2023-2024. Le support de présentation est disponible [ICI](#).

0. Approbation du CR – CA 2 du samedi 9 décembre 2023

VOTE 1 // POUR 12/12 voix

Le compte rendu du CA n°2 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [Conseil d'Administration](#).

1. Communication du Président

1.1. Informations Diverses

- Remise de diplômes DEJEPS et Championnat Régional Parabadminton à Blagnac

Le Président a assisté à la remise des diplômes DEJEPS de Mélodie CABOURG et Anthony PEYRO à Blagnac le samedi 23 mars 2024. Il les félicite une fois de plus pour leur réussite et souligne l'investissement du BBC31 dans la formation de nouveaux professionnels, indispensable au développement de la pratique.

Le dimanche 24 mars, le Président s'est rendu au Championnat Régional Parabadminton, organisé par le BBC31, précédé la veille d'un stage Parabadminton. Un nouveau record de participants depuis la création de ce championnat a été établi avec 14 joueurs présents.

- Frais de déplacement - AG Fédérale les 2 et 3 mars 2023

Les frais de déplacement ont été laissés à la charge des ligues, contrairement au fonctionnement habituel et réglementaire, sans décision préalable du Conseil Exécutif. Le Président souhaite faire une demande de remboursement des frais, aujourd'hui couverts par la Ligue, auprès de la Fédération. Un recours auprès de la commission Réclamations-Litiges sera effectué en cas de réponse négative.

Le Président demande l'aval du CA avant d'engager la procédure :

VOTE 2 // POUR 12/12 voix

Le CA soutient cette initiative à l'unanimité.

2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1. AG Fédérales

Lors de l'AG Extraordinaire fédérale des 2 et 3 mars 2023, les nouveaux Statuts de la Fédération ont été mis au vote, avec des retombées sur les Statuts des ligues et comités. Les évolutions imposées par le Ministère ont toutes été approuvées contrairement aux évolutions proposées par la Fédération. Le Secrétaire Général présente les évolutions principales acceptées :

- Parité totale obligatoire à partir de 2028,
- Présidents de ligues limités à 3 mandats,
- Inversion du calendrier fédéral, l'AG électorale fédérale aura dorénavant lieu avant les AG électives ligues, qui auront elles-mêmes lieu avant les AG électives comités,
- Changement du format des élections avec l'intégration des représentants des comités et des clubs pour les élections fédérales. Le secteur Développement souhaite organiser des



visioconférences pour présenter aux clubs et comités l'importance de participer à l'élection du Conseil Exécutif de la Fédération,

- Bureau facultatif, possibilité de fonctionner avec seulement un Conseil d'Administration.

Les Statuts types des ligues et comités doivent être votés en CE, ils seront diffusés ensuite.

En parallèle, une augmentation de la part fédérale de 3€ a été approuvée.

Enfin, l'AG Ordinaire fédérale est prévue le samedi 20 avril 2024, en visioconférence. 7 représentants de la Ligue sur 9 ont aujourd'hui confirmé leur présence, 2 procurations pourraient être éditées.

2.2. Mérites Fédéraux

Les candidatures aux Mérites Fédéraux ont été envoyées à la Fédération. La procédure a évolué, les demandes sont dorénavant faites sur Poona. Les 5 candidats de l'Occitanie sont : Martine CASTILLON, Adrien MOGLIA, Eloïse PIROUELLE (médailles de bronze), Eric GELIN et Gilles COURAL (médailles d'argent).

2.3. Candidatures aux Offres d'Emplois

Le Directeur et Yannick GARNIER ont fait passer des entretiens d'embauche pour l'offre d'emploi du poste Administratif. Le Président, le Secrétaire Général et le Directeur recevront les 4 candidates retenues pour un entretien final le jeudi 11 avril.

Le poste Formation reste à pourvoir.

2.4. Application de l'Article 12.7 des Statuts

En raison de l'absence de Xavier BOHARD aux réunions de CA en présentiel et en visioconférence, sans justification, ainsi que de sa non-participation aux votes électroniques, le Président soumet à la décision des membres du CA l'application de [l'Article 12.7 des Statuts de la Ligue](#). Le vote a lieu à bulletins secrets :

VOTE 3 // POUR 10/12 voix CONTRE 0/12 voix ABSTENTION 2/12 voix

Xavier BOHARD est démis de ses fonctions d'Administrateur à la majorité.

2.5. Commission Disciplinaire

La commission Disciplinaire a été saisie par la Vice-Présidente Secteur Vie Sportive dans le cadre d'incidents lors d'une compétition en Occitanie. La commission va se réunir pour entendre le licencié poursuivi puis se prononcer sur une éventuelle sanction. La décision sera publiée dans [l'Officiel du Badminton Fédéral](#) une fois les procédures de recours achevées.

3. Secteur FINANCIER

3.1. Budget Réalisé 2023

Le Trésorier Général présente l'état actuel du Budget Réalisé 2023, qui doit être affiné. Il sera alors soumis au vote du Conseil d'Administration par vote électronique puis présenté et mis au vote lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2024.



3.2. Budget Prévisionnel 2024

Le Trésorier Général présente puis met au vote le Budget Prévisionnel 2024 sans augmentation du timbre Ligue :

VOTE 4 // POUR 12/12 voix

Le Budget Prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité, il sera présenté et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 1er juin 2024.

4. Secteur VIE SPORTIVE

4.1. Règlements Sportifs 2024-2025

Les règlements des Championnats Régionaux Jeunes, Vétérans, Élites et Sport en Entreprise 5-5 et 5-2 ont été retravaillés par les commissions dédiées. Leur forme a été homogénéisée par la commission Règlements.

Le Secrétaire Général propose de voter l'ensemble des règlements en une fois après présentation, ce qui est accepté :

VOTE 5 // POUR 12/12 voix

Ces règlements sont adoptés à l'unanimité, ils seront diffusés sur le site de la Ligue.

La CLOT travaille par ailleurs sur une actualisation du règlement d'Autorisation et d'Homologation des compétitions.

La commission Jeunes et Accès Haut-Niveau prépare une refonte du Circuit Régional Jeunes pour les Poussins. Ces règlements seront mis au vote prochainement.

Gilles CASTILLON, Florent CHAYET et Clément TISSIER sont convoqués au Championnat Régional Vétérans, ils ne participent donc pas à la suite de la réunion. Adrien MOGLIA est excusé pour l'après-midi.

5. Secteur POLE RESSOURCES

5.1. Commission Communication – Intégration d'un nouveau Membre

La candidature de Gauvain MEULE pour intégrer la commission Communication est soumise à l'approbation du CA par le responsable de la commission, David ANGELATS.

Le vote a lieu à bulletins secrets :

VOTE 6 // POUR 8/8 voix

Gauvain MEULE intègre la commission Communication à l'unanimité.



5.2. Partenaire Équipementier

Le contrat équipementier avec Sportminedor et Babolat se termine en fin de saison. Il est proposé de prolonger le contrat de seulement 1 an, soit jusqu'à la fin du mandat du CA, afin de laisser la possibilité au prochain CA de redéfinir le partenariat selon ses propres critères :

VOTE 7 // POUR 8/8 voix

La prolongation d'un an du partenariat entre Sportminedor et Babolat est approuvée à l'unanimité.

Le Président revient sur le litige qui oppose la Ligue et Sports Raquettes à West Gut, l'audience d'appel est prévue en novembre 2024.

5.3. Informations Diverses

La Ligue investit régulièrement dans du matériel électronique pour le fonctionnement des secteurs (tablettes et imprimante pour les compétitions et la Section Jeunes, primes téléphones et forfaits professionnels pour les actions des salariés, ordinateurs portables lors de la crise sanitaire, etc...).

Une réflexion avec les salariés doit être menée pour compléter ce matériel, notamment du côté de la commission Communication pour la prise d'images et la retransmission "live". Ces investissements sont aidés par la Région.

6. Secteur DEVELOPPEMENT STRUCTURATION/SPORT POUR TOUS et PREVENTION

6.1. Dialogue de Gestion

Le groupe de travail s'est réuni pour attribuer les 24 031€ du Dialogue de Gestion entre la Ligue et 8 comités. La répartition est la suivante :

Montant attribué FFBaD		24 031,00 €	
	Part fixe attribuée	Part variable attribuée	TOTAL
Aveyron	1 500,0 €	1 945,0 €	3 445,0 €
Gard	1 000,0 €	1 459,0 €	2 459,0 €
Haute-Garonne	1 000,0 €	2 431,0 €	3 431,0 €
Gers/Hautes-Pyrénées	1 000,0 €	- €	1 000,0 €
Hérault	1 500,0 €	973,0 €	2 473,0 €
Lot	1 500,0 €	1 653,0 €	3 153,0 €
Pyrénées-Orientales	1 500,0 €	778,0 €	2 278,0 €
Tarn	500,0 €	486,0 €	986,0 €
	9 500,0 €	9 725,0 €	19 225,0 €
Ligue			4 806,0 €
TOTAL Ligue + Comités			24 031,0 €

Sur les 4806€ conservés par la Ligue, 2400€ ont été affectés à de la création de clubs, 960€ attribués à la commission Fédérations Affinitaires et 1446€ à la commission Territoires.

6.2. Création de Clubs

6 clubs ont été créés en 2023-2024 :

		JEUNES	ADULTES	TOTAL	dt 'Mini'
Association Sportive Badminton Ouveillan	ASBO11	1	41	42	
Badminton La Cavalerie	BLC	3	12	15	
Badminton Plaisance Club	BPC31	40	89	129	
Gragna'Bad	GB31		85	85	
Entente du Bad Armagnac	EBA32	5	11	16	
Cajarc Athletic Badminton	CAB46	2	35	37	

Des réunions sont prévues à Saint-Ambroix (30) et Eauze (31) en 2024, et Beauzelle en 2025 (31).



Il ressort d'une rencontre avec des clubs non-affiliés du Gard que ces structures sont souvent intéressées par les formations et autres avantages des clubs affiliés, mais pas par l'affiliation en elle-même. Il est très difficile de les convaincre, leur affiliation étant le plus souvent une évolution spontanée enclenchée par des licenciés en interne.

La commission juge plus pertinent de se focaliser sur la création de nouveaux clubs et restera en support des clubs non-fédérés qui souhaiteraient s'affilier.

6.3. Fédérations Affinitaires

- Championnat de France Militaire

Du 15 au 18 avril 2024 aura lieu à Montauban le Championnat de France Militaire de Badminton. Le Président prévoit de s'y rendre.

- Championnats Académiques

Des conventions ont été signées avec les Académies de Toulouse et de Montpellier pour que la commission se rende chaque année aux Championnats Académiques de Badminton des lycées et des collèges (un déplacement par an sur chaque Académie, en alternant collèges et lycées, sur chaque Académie).

La commission s'est rendue cette année au Championnat Académique des lycées à Montpellier et se rendra à Tarbes pour le Championnat Académique des collèges.

- UGSEL

Les membres de la commission ne pouvant se libérer, Gilles CAVERT est intervenu sur un Championnat organisé par l'UGSEL pour évaluer des Jeunes Officiels.

- FFSU

La FFSU de Montpellier souhaite faire découvrir le AirBadminton à ses étudiants, la commission va prêter des terrains au Comité 34 pour l'occasion.

- USEP

La commission est dans l'attente de l'autorisation de la direction interacadémique pour pouvoir organiser des actions avec les écoles primaires. Elle envisage de passer directement par la Ligue de l'Enseignement et les responsables du sport des établissements ciblés.

- Création de sections sportives

Le Ministère souhaite doubler le nombre de sections sportives dans les établissements scolaires. Le Vice-Président Secteur Développement souligne qu'il serait judicieux de se positionner en tant que Ligue sur cette directive et d'accompagner les projets de création de ces sections pour développer la pratique chez les jeunes.

6.4. Passage de la Flamme

Un comité de pilotage a été constitué entre le Comité 31 (Ghislain SAULNIER et Claudia CARON) et la Ligue (Christian PRIVAT et Tristan AURAND). La répartition des coûts non pris en charge par la Fédération à hauteur de 1/3 Comité et 2/3 Ligue a été retenue.

La Fédération a validé l'intervention d'un chorégraphe pour mettre en scène le passage de la Flamme sous forme de relai, elle prendra en charge cette prestation demandée par Paris 2024.



À ce jour, 330 spectateurs sont inscrits pour assister au relai et participer à la soirée organisée par le comité de pilotage. Il est indispensable de s'inscrire en amont pour que la sécurité autorise l'accès.

La ville de Toulouse a annoncé autoriser l'installation de 2 terrains de AirBadminton place du Capitole pour marquer l'événement.

6.5. Bilan du Projet Ligue

Un groupe de travail d'une dizaine de personnes va être constitué. Il aura pour objet de faire le bilan de l'olympiade et du Projet Ligue.

6.6. Informations Diverses

- Collecte Colosse Aux Pieds d'Argile

L'association qui lutte contre le harcèlement et les violences dans le Sport lance un appel aux dons. La commission Sport Santé va se réunir pour déterminer dans quelle mesure la Ligue pourrait accompagner l'action.

- Développement Durable

Dans le cadre de la "Cleaning Week", le Président transmet des données alarmantes quant à l'impact sur le climat de la non suppression des mails dans les boîtes de messageries. Il incite les membres du CA et les salariés à nettoyer régulièrement les outils de communication et à éviter au maximum les pièces jointes qui alourdissent les mails et accentuent ces problématiques de stockage.

Le CA prend fin sur les remerciements du Président et ses encouragements envers les Administrateurs compétiteurs du weekend. Les membres du Bureau iront le lendemain à la rencontre des Vétérans du Championnat et des représentants des Clubs présents.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

